Association Syndicale Libre Les Tamaris et Les Portes du Soleil

Boite Postale n° 1 SIRET 48129649900017 FR-34420 Portiragnes

Portiragnes, le 14 novembre 2017



Monsieur, Madame,

Objet: appel de fonds 2017-2018 pour votre lot « » en nos domaines

Faisant suite aux résolutions proposées et votées lors de l'assemblée générale du 02 novembre 2017 qui autorisent le budget des dépenses ordinaires, nous procédons, comme annoncé, à l'appel de fonds de 1.200,00 € par lot qui, sauf événement exceptionnel imprévisible, sera le seul appel de cet exercice comptable.

Cet appel est à régler dans les 30 jours de la réception de la présente, <u>sauf si</u> le montant requis avait déjà été anticipativement payé, par exemple lors d'une mutation de propriété passée chez un notaire après le premier septembre 2017, début de l'exercice comptable:

=> de grande préférence, par versement sur le compte bancaire de notre A.S.L

ASL Les Tamaris et Les Portes du Soleil au Crédit Agricole du Languedoc à Serignan BIC AGRIFRPP835 IBAN FR76 1350 6100 0011 5502 8700 036

- => ou par envoi postal d'un chèque (à vos risques et périls) au siège social de l'A.S.L.,
- => ou par remise d'un chèque au siège social de l'A.S.L.,

N'oubliez pas de mentionner la référence de votre habitation lot « » en communication du virement bancaire ou au dos du chèque. Le montant de cet appel ne présume en rien de votre situation de compte vis à vis de l'A.S.L. (paiement de la facture d'eau, charges impayées, ...). Seuls les familles des propriétaires des lots en règle de cotisation seront autorisées à accéder aux espaces ludiques.

Soyez assurés que votre Conseil Syndical veillera comme toujours à la gestion efficace des deniers communs.

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments distingués et dévoués.

Jean-Marie GODEFROLD

Président